



**RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS A:**

RCMP-GRC
Bid Receiving/Réception des soumissions
Attention: Laurie Quinn
Mail Stop/Arret postal 15
73 chemin Leikin drive
Ottawa, ON K1A 0R2

All persons delivering mail, parcels and bids to the Mail Parcel and Screening Facility will be asked to provide government photo identification and a contact number as part of an enhanced security protocol.

Dans le cadre d'un protocole de sécurité amélioré, toute personne qui livre le courrier, les paquets et les soumissions à l'installation d'inspection du courrier et des colis devra désormais présenter une carte d'indentité avec photo émise par le gouvernement et un numéro de téléphone.

**SOLICITATION
AMENDMENT**

**MODIFICATION DE
L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments: - Commentaries:

THIS DOCUMENT DOES NOT CONTAIN A
SECURITY REQUIREMENT

LE PRÉSENT DOCUMENT NE COMPORTE PAS
UNE EXIGENCE EN MATIÈRE DE

Title – Sujet Soutien aux projets d'infrastructure		Date 2018-03-12	
Solicitation No. – N° de l'invitation 201805788/A		Amendment No. – N° de la modification 002	
Client Reference No. - No. De Référence du Client 201805788			
Solicitation Closes – L'invitation prend fin			
At / à :	14:00	EDT (Eastern Daylight Time) – HAE (heure avancée de l'Est)	
On / le:	le 16 avril, 2018		
F.O.B. – F.A.B		GST/HST – TPS	Duty – Droits
Destination of Goods and Services – Destinations des biens et services			
Instructions See herein – Voir aux présentes			
Address Inquiries to – Adresser toute demande de renseignements à Laurie Quinn Laurie.quinn@rcmp-grc.gc.ca			
Telephone No. – No. de téléphone (613) 843-3652		Facsimile No. – No. de télécopieur (613) 825-0082	



La présente modification vise à répondre aux questions reçues pendant la période de soumission:

QUESTIONS ET RÉPONSES

Question 3:

Une des exigences obligatoires pour le désigner d'intérieur est d'avoir « terminé avec succès un programme d'études de trois (3) ou quatre (4) ans menant à un diplôme ou à un grade en design intérieur d'une université ou d'un collège reconnu par le Canada, p. ex., l'Association of Registered Interior Designers of Ontario ».

Pouvez-vous confirmer que la réussite du programme de deux (2) ans en design d'intérieur d'un collège technique au Canada serait suffisante pour satisfaire aux exigences en matière d'éducation, étant donné que le programme respecte les normes et les lignes directrices d'un programme de trois (3) ans dans d'autres collèges?

Réponse 3:

À notre connaissance, il n'existe pas de programme de design d'intérieur d'une durée de deux ans qui équivaut à un programme de design d'intérieur d'une durée de trois ans. Toutefois, un programme de deux ans menant à un diplôme serait jugé acceptable si le soumissionnaire peut démontrer qu'il équivaut à un programme de trois ans dans d'autres collèges. Une lettre à cet égard provenant d'une institution ou d'une association réputée, comme l'Association of Registered Interior Designers of Ontario, serait une preuve acceptable.